
ICANN82 | Forum de la communauté – Apprendre à connaître la communauté de l'ICANN : groupe des représentants des entités non commerciales
Dimanche 9 mars 2025 – 16h30 à 17h30 PST

SIRANUSH VARDANYAN

Bienvenue à tout le monde à cette dernière séance pour les nouveaux arrivants. C'est la dernière séance. Et dans cette séance, nous allons vous parler du Groupe de représentants des entités non commerciales. Nous avons entendu parler aujourd'hui des groupes des entités commerciales, la Chambre des parties contractantes. Nous avons parlé de la GNSO. Nous avons parlé de la ccNSO. Vous avez entendu parler de l'At-Large. Et désormais, il est temps de vous présenter les entités non commerciales, donc le NCSG.

Vous allez continuer d'apprendre des acronymes à l'ICANN. Et c'est un vrai plaisir pour moi de vous présenter le président actuel de la NCSG, Rafik Damak, qui est un de mes amis très chers, qui nous présentera ce qu'est la NCSG, puis donnera la parole aux représentants -- deux représentants. L'un est le président de la NPOC, qui vous expliquera ce que c'est, et Wisdom, qui est un ancien boursier, vous présentera la NCUC.

Donc vous allez encore apprendre de nouvelles choses. Vous allez comprendre ce qu'est ce Groupe de représentants des entités non commerciales, ce qu'il fait et comment. En tant que nouvel

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

arrivant, vous pouvez participer. Nous avons beaucoup d'anciens boursiers, d'anciens NextGen, qui font désormais partie de ce groupe.

Donc Rafik, je vous donne la parole pour nous présenter la NCSG.

RAFIK DAMAK

Merci beaucoup ! Merci pour cette introduction. Je m'appelle donc Rafik Damak. Je suis le président de la NCSG. Et aujourd'hui, je voulais vous expliquer de manière succincte ce qu'est la NCSG, ce que nous faisons, pourquoi nous sommes ici. Et je serai très heureux de répondre à vos questions, de clarifier s'il reste encore des questions parce que nous avons beaucoup d'acronymes. Nous allons passer -- en tout cas rafraîchir votre mémoire ou vous apprendre des nouveaux mots. Alors j'espère que la technologie fonctionne. Parfait !

Donc nous faisons partie de la GNSO. Donc vous avez déjà entendu parler de la GNSO aujourd'hui ? Donc l'organisation de soutien aux extensions génériques, qui élabore les politiques sur les gTLD. Et si on prend la structure, donc, la GNSO est formée de différents groupes de représentants et d'unités constitutives, mais il y a différentes couches de chambres : la Chambre des parties contractantes et la Chambre des parties non contractantes.

Et quelles sont les relations avec l'ICANN ? Même s'il y a des contrats pour les opérateurs de registre ou les bureaux

d'enregistrement ou pas, comme dans notre cas, nous sommes la Chambre des parties non contractantes. Dans cette chambre, nous avons deux groupes de représentants : la NCSG -- la CSG, pardon, et le Groupe de représentants des entités non commerciales, sur lequel nous nous concentrons aujourd'hui.

La NCSG est le représentant de la société civile et des utilisateurs non commerciaux au sein de la GNSO. Donc voilà ce que nous faisons. Nous nous concentrons sur les politiques de gTLD, et nous essayons le plus possible de représenter les intérêts de la société civile, des organisations non gouvernementales et des utilisateurs finaux non commerciaux.

Il faut souligner que nous avons deux types d'adhésion. Nous avons les utilisateurs finaux et les organisations. Au sein de la NCSG, il y a deux unités constitutives. L'idée d'avoir deux unités constitutives, c'est d'avoir différents centres d'intérêt. On peut se concentrer sur des objectifs différents et on peut s'organiser de manière différente.

Donc nous avons l'unité constitutive des entités non commerciales, qui précède en réalité la NCSG. Je ne vais pas vous présenter comment tout a été créé, mais c'est important de le savoir. Et vous avez la NPOC. L'unité constitutive des organisations à but non lucratif. Et leurs deux présidents vous les présenteront un petit peu plus tard.

Pour vous donner une idée de la représentation au sein de la NCSG, comme je l'ai dit, nous avons des membres individuels et des

organisations de toutes tailles et de différentes missions. Je n'ai pas les données ventilées en fonction des organisations ou des individus. Mais pour vous donner une idée, nous avons une représentation en particulier importante de l'Afrique et de l'Asie Pacifique, ce qui est très intéressant et très important pour notre travail. Parce que c'est une représentation qui n'est pas forcément égale dans toutes les parties de l'ICANN. Mais évidemment, on peut toujours faire mieux. Et nous essayons de représenter le plus possible tous les membres du monde entier.

Alors, plus important que les structures et les acronymes, c'est vraiment ce que nous faisons. Dans certaines sessions qui ont commencé hier, vous comprendrez que notre objectif, c'est de s'intéresser aux droits humains dans le cadre des noms de domaine. Donc, nous essayons d'expliquer et d'évaluer l'implication des politiques de l'ICANN sur les droits humains et sur les politiques, en particulier tout ce qui a trait aux gTLD. Donc, je vais vous donner quelques exemples. Nous avons la liberté d'expression, les questions de la vie privée. C'est vraiment très important. Et nous plaçons pour cela depuis des années. Si vous connaissez le WHOIS, le service d'enregistrement des données, nous avons pris la direction de ce service pour pouvoir demander - - exiger une protection des données privées de tous les utilisateurs finaux. Nous travaillons également sur des enjeux liés à la connaissance versus les droits d'appellation ou de marque déposée.

Nous avons une diversité géographique très importante, comme je vous l'ai présenté. Donc, nous travaillons également sur le développement. Nous fournissons un soutien pour les candidats aux gTLD et aux IDN. Nous avons participé à ce soutien lors de la première série de nouveaux gTLD en 2011 et 2012. Et d'un autre côté, nous avons des intérêts sur les IDN. Parce que ce n'est pas qu'une question d'avoir des gTLD en script latin, mais nous sommes très intéressés par le fait d'avoir des gTLD dans d'autres scripts.

Et ensuite, la société civile fait partie de notre ADN. Donc nous nous intéressons très fortement à la procédure établie, la transparence et la responsabilité. Il est très important de s'assurer la participation de tous et toutes, de s'assurer que toutes les voix soient entendues et que la responsabilité soit vraiment présente pour nous assurer que peu importe ce que l'on décide, nous évitons d'avoir un impact négatif sur les utilisateurs finaux. Et ce travail est donc fondamental pour le modèle multipartite de l'ICANN.

Voici donc ce sur quoi nous travaillons. Je voulais vous présenter également notre fonctionnement.

Donc nous sommes un groupe. Qu'est-ce que cela veut dire ? Donc, nous avons des représentants au conseil de la GNSO. Je pense que vous avez eu une présentation de la GNSO ce matin. Nous avons six représentants au conseil. Nous les élisons. Ce sont nos membres qui élisent les représentants au conseil de la GNSO. Leur mandat dure deux ans. Ils ont beaucoup de flexibilité, mais ils ont

également l'autonomie de représenter notre position au conseil de la GNSO. Nous avons différents comités. Nous avons le comité exécutif et le comité des politiques. Mais je ne vais pas rentrer dans les détails. Et enfin, et ça, c'est très important, nous avons des représentants au conseil de la GNSO. Mais là où nous avons le plus d'influence, c'est dans les groupes de travail. Nous avons des représentants dans différents groupes de travail. Donc, une fois que vous comprendrez comment fonctionne la GNSO, vous vous rendrez compte que le travail principal n'est pas fait au sein du conseil, mais dans les groupes de travail.

Nous avons des processus d'élaboration des politiques. Et donc, d'avoir des membres de la NCSG dans les groupes de travail, cela veut dire que l'on peut influencer ce processus d'élaboration des politiques.

Alors, la question, ici, c'est pourquoi est-ce que vous devriez nous rejoindre ? Qu'est-ce que vous pouvez en tirer de devenir membre de la NCSG ? Donc, c'est un groupe pour la société civile et les utilisateurs non commerciaux et les organisations à but non lucratif. Je pense que la plupart d'entre vous seront intéressés et éligibles à nous rejoindre -- de travailler avec nous. Cela veut dire que vous pouvez travailler avec d'autres membres sur des discussions politiques. Vous pouvez trouver des mentors. Vous pouvez entrer en contact avec des membres, des experts, qui peuvent partager leur savoir et leur expérience.

Si je vous parle de mon expérience personnelle, lorsque je suis arrivé pour la première fois ici il y a des années, je n'avais aucune idée de comment fonctionnait l'ICANN. Mais parce que j'ai rejoint la NCSG, j'ai obtenu du soutien. On m'a aidé. J'ai pu participer dans différents groupes de travail. Et c'est une très bonne expérience d'apprentissage. Donc je vous encourage fortement à faire cela. Je sais qu'au début, ça peut être très difficile. Mais petit à petit, ne vous en faites pas, nous sommes tous passés par là. Donc si vous nous rejoignez, vous trouverez cet espace et des personnes prêtes et disposées à vous aider.

Ensuite, vous pouvez être élu et vous porter volontaire pour représenter la NCSG dans le conseil de la GNSO et également dans d'autres groupes. Nous donnons la chance aux nouveaux membres, encore une fois parce que nous avons cette diversité si forte. Et il est très important pour nous d'autonomiser les membres et de leur donner les clés pour devenir des leaders et pouvoir participer de manière active.

Et enfin, vous pouvez participer à des groupes de travail et des comités. Donc encore une fois, comme je vous l'ai dit, je pense que c'est -- je pense, non ! C'est la réalité ! C'est là où le travail se fait -- dans les périodes en dehors des réunions publiques de l'ICANN. Nous avons beaucoup de réunions, des groupes de travail, et vous pouvez donc représenter les groupes de représentants.

Et enfin, ce que vous pouvez apprendre à faire avec nous, c'est de gagner de l'expérience dans l'élaboration des commentaires

publics et de gagner plus d'expertise. Vous pouvez commencer par apprendre comment cela se fait, avec l'aide d'autres et d'experts. Évidemment, c'est un groupe, un travail collaboratif, mais vous pouvez vous essayer à l'élaboration des commentaires publics. Et c'est pour cela que je vous encourage fortement à nous rejoindre. C'est très bien et ça ne peut être que bénéfique pour vous.

Et voilà, je pense que c'est bon. Cette dernière diapositive, c'est un petit rappel pour vous dire où est-ce que vous pouvez nous rejoindre et comment nous rejoindre. Donc n'hésitez pas à rejoindre nos séances de cette semaine, en particulier mardi.

Nous avons plusieurs séances. Nous allons avoir une séance avec le Conseil d'administration. Nous allons discuter d'enjeux politiques, en particulier sur le soutien aux candidats. Nous avons une séance d'adhésion à la NCSG, qui est ouverte à toutes et tous. Et nous avons une session politique qui est aussi ouverte, et vous allez pouvoir en apprendre plus sur des questions politiques. Voici ici mon adresse mail, mais également voici la manière de retrouver tous les membres de la NCSG. Vous avez ici notre page d'accueil et notre site web.

SIRANUSH VARDANYAN

Merci beaucoup Rafik ! Et lorsque nous avons cette -- nous avons déjà mis cette présentation dans le système. Vous aurez accès à tous les liens dans les présentations. Vous avez juste besoin de télécharger le PowerPoint depuis Sketch. Je vais donner la parole

au président de la NPOC, Juan, qui va vous présenter ce que la NPOC fait et en quoi elles sont différentes de la NCSG.

JUAN MANUEL ROJAS

Merci beaucoup, Siranush. Merci tout le monde.

Tout d'abord, ce qu'il faut comprendre, c'est que nous ne sommes pas différents de la NCSG, mais nous faisons partie de la NCSG. Nous sommes l'une des unités constitutives au sein du Groupe de représentants des entités non commerciales. Avant de commencer cette présentation, je pense qu'il est important que vous sachiez que lorsque vous, vous remplissez le formulaire d'adhésion à la NCSG, vous pouvez devenir membre de la NCSG, de la NPOC et de la NCUC pour le prix d'une adhésion. Vous en avez trois. Bien sûr, il n'y a pas de prix. C'était une manière de parler. Mais vous pouvez nous rejoindre. Vous pouvez choisir l'une des unités constitutives ou les trois.

Ceci étant dit, voici donc qui nous sommes. Nous sommes la NPOC, l'unité constitutive des organisations à but non lucratif d'après notre nouvelle charte. Sur certains matériaux, vous retrouverez l'ancien nom, qui était l'unité constitutive des entités opérationnelles à but non lucratif. Mais c'était un nom assez confus. Donc nous avons changé notre nom. Et il est plus simple de dire que nous sommes composés de membres qui sont des organisations à but non lucratif, peu importe leur taille ; elles peuvent être de très petites organisations ou de très grandes organisations. Ce qui est important, c'est que vous devriez avoir un

nom de domaine enregistré dans votre pays. Évidemment, tout cela pour dire que, comme Rafik vous a dit, nous sommes donc les voix des organisations à but non lucratif au sein de la GNSO. Nous représentons les intérêts principaux de ces organisations.

Voici sur la carte où nous sommes. Nous sommes dans le cercle vert. Vous voyez ici les intérêts non commerciaux. Donc c'est un graphique assez ancien puisque vous voyez ici notre ancien nom.

Et voici, à l'écran, notre mission. Nous nous intéressons aux politiques qui peuvent avoir un effet sur les organisations à but non lucratif. Vous avez déjà entendu parler des PDP, des processus d'élaboration de politiques ? Et donc ce qui nous intéresse, c'est de savoir dans quelle mesure ces politiques et ces PDP ont un effet ou touchent aux intérêts des organisations à but non lucratif.

La suivante, s'il vous plaît ! Alors, comme l'a dit Rafik. Pourquoi rejoindre les unités constitutives des entités non commerciales — dans ce cas-là, l'unité constitutive des organisations à but non lucratif ? Eh bien, parce que, bien sûr, les questions que nous traitons vont vous intéresser, en particulier si vous êtes une ONG ou une organisation sans but lucratif, si vous êtes propriétaire d'un nom de domaine ou si vous voulez en savoir plus, comme le disait Rafik, au sujet du système de nom de domaine, le DNS, ou parce que peut-être une politique adoptée à l'ICANN a eu un effet sur vous, votre nom de domaine, votre organisation.

Voici nos thèmes de prédilection. Nous parlons bien sûr de l'utilisation malveillante du DNS, l'enregistrement transparent des

noms de domaine, la protection de la vie privée, la cybersécurité et les utilisations malveillantes ou les abus de la propriété intellectuelle. Nous parlons bien entendu des fraudes aux noms de domaine, c'est-à-dire qu'il y a des tentatives de tromper une organisation pour acheter ou vendre un nom de domaine. Il y a actuellement une équipe d'examen de la mise en œuvre sur cette question.

Pardonnez-moi, j'utilise quelques acronymes. J'espère que cela ne vous dérange pas. Donc les RPM sont les mécanismes de protection des droits. Ce n'est pas mon sujet de spécialité.

La suivante, s'il vous plaît. Voici un exemple de la façon dont sont perpétrées les fraudes aux noms de domaine par le biais d'usurpation de nom de domaine ou d'empoisonnement du cache.

En ce qui concerne, ensuite, la protection de la vie privée, bien sûr, les organisations sans but lucratif ont différents besoins, et des besoins qui sont surtout différents de ceux des entreprises, en matière de protection de la vie privée. Bien sûr, aujourd'hui, nous avons le [GRPD] et le WHOIS. Donc toutes les informations concernant la vie privée ne sont plus publiques. Mais il y a également un autre groupe qui s'intéresse à ces questions. C'est le groupe de travail appelé PPSAI, c'est-à-dire le groupe de travail sur les questions liées à l'accréditation des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire.

La suivante, s'il vous plaît. Ensuite, il y a la question des domaines transparents, c'est-à-dire lorsque vous allez vendre votre nom de

domaine et que vous allez le transmettre à un autre titulaire. Il y a également la question de la propriété intellectuelle, les confusions parfois entre les droits d'auteur, les marques déposées ou les brevets.

Donc la grande question, finalement, c'est si vous êtes déjà intéressé à exercer une influence sur la manière dont les politiques relatives aux DNS sont produites. C'est là, finalement, la grande question qui doit guider votre choix de nous rejoindre ou pas.

Comme l'a dit Rafik, vous pouvez devenir membre de NPOC et vous pouvez le faire de plusieurs façons. Donc tout simplement devenir membre, rejoindre un comité ou en tant que Groupe des représentants des entités non commerciales. Nous faisons partie de plusieurs groupes de travail. Nous participons à plusieurs processus d'élaboration des politiques. Dans ce type d'endroits ou d'instances, nous représentons tout simplement les entités non commerciales, sans plus de détails.

Donc, si vous êtes intéressés par ces sujets, vous pouvez nous retrouver. Voilà nos informations, tous les liens. Vous trouverez là notre adresse mail, notre compte IG, notre compte Facebook, etc. Et voilà, je crois que c'est tout pour moi.

SIRANUSH VARDANYAN

Parfait ! Nous allons maintenant passer au NCSG, c'est-à-dire l'unité constitutive des entités non commerciales. Et ensuite, nous

prendrons quelques questions. C'est Wisdom qui va vous présenter en quoi consiste l'unité constitutive des entités non commerciales.

WISDOM DONKOR

Bien. Je crois que Rafik et Juan en ont déjà dit beaucoup. Donc je vais essayer d'avancer rapidement. Donc « NCUC » signifie unité constitutive des entités non commerciales. D'après son acronyme anglais, notre objectif est double. D'abord, représenter les intérêts des utilisateurs non commerciaux au sein de l'ICANN. Donc, si vous entrez dans cette catégorie, vous pouvez nous rejoindre. Et nous vous expliquerons quelles sont nos procédures pour que vous puissiez vous préparer et pouvoir -- et que vous puissiez participer aux échanges concernant l'élaboration des politiques.

Donc, l'ICANN, comme vous le savez, suit un mécanisme multipartite dans sa gouvernance. Et donc, nous faisons partie de la structure de la GNSO dont vous avez déjà entendu parler. Et nous accompagnons donc la GNSO dans sa participation à l'élaboration des politiques relatives au DNS, en particulier la propriété intellectuelle, la cybersécurité, les droits de l'homme. Comme Juan l'a déjà dit, nous parlons de la question de l'utilisation malveillante du DNS, etc.

Diapositive suivante. Comment rejoindre la NCUC ? Nous avons des critères d'éligibilité. La NCUC est ouverte aux personnes individuelles et aux organisations non commerciales qui ont une politique relative à leur nom de domaine. Si cela vous concerne,

alors vous pouvez visiter notre page web et vous y trouverez toutes les informations.

Il y a bien sûr plusieurs avantages à rejoindre la NCUC. D'abord, contribuer aux débats sur les politiques. Vous pouvez participer, bien sûr, aux groupes de travail, aux forums, mais également réseauter avec des personnes qui partagent vos intérêts, et aussi des organisations qui vous intéressent. Vous pouvez, bien sûr, par la suite, présider des groupes de travail ou participer à d'autres instances de l'ICANN. Voilà.

Ce que vous voyez à l'écran, c'est la structure du comité exécutif de la NCUC. Il y a bien sûr un président, ensuite, le comité exécutif qui se compose de cinq représentants régionaux. Et ensuite, il y a des membres qui sont nommés : le trésorier et un représentant de la NCUC auprès du Comité exécutif de la NCSG, ensuite un représentant du NCUC au comité des politiques de la NCSG, mais aussi au sein de son comité des finances. Nous avons également un représentant de la NCUC auprès du NomCom, qui est le comité de nomination — un comité, comme vous le savez, qui est chargé de nommer des personnes qui participent à différentes instances de l'ICANN. Et donc c'est la structure de la NCUC.

Et bien évidemment, ce que vous tirerez de votre participation au NCUC sera proportionnel aux efforts que vous y investirez si vous souhaitez, par exemple, participer à certains des groupes de travail, etc.

La suivante, s'il vous plaît ! Donc voilà comment le comité exécutif est composé. Je vous ai dit qu'il y avait donc des représentants régionaux. Les régions principales comprennent donc l'Afrique, dont la représentante est Sara Ali du Soudan. L'Asie pacifique est représentée par Mili Semlani. Elle est ici dans la salle. Donc, si vous appartenez à la région Asie-Pacifique et vous souhaitez participer un peu plus, n'hésitez pas à aller voir Mili qui est ici, au fond de la salle. Ensuite, nous avons l'Europe, qui est représentée par Amin Hacha. Ensuite, la région Amérique latine et les Caraïbes, Pedro ; Pedro est là également. Donc, si vous êtes de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, n'hésitez pas à aller voir Pedro. Et ensuite, il y a l'Amérique du Nord, représentée par Namra Naseer. Elle n'est pas là. Mais le représentant passé de la région Amérique du Nord est Ken. Et Ken, en revanche, lui est là. Et Ken en sait beaucoup et il peut vous aider.

En ce qui concerne la GNSO, Rafik vous a déjà expliqué. Donc la GNSO, c'est un organe responsable de l'élaboration des politiques pour les domaines de premier niveau, comme .com, .net, .org. Elle est composée de deux chambres : la Chambre des parties contractantes et la Chambre des parties non contractantes. Et sous la Chambre des parties contractantes, vous avez les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement. Et dans la Chambre des parties non contractantes, vous l'avez ici. Mais bien sûr, nous nous concentrons aujourd'hui sur le Groupe de représentants des entités non commerciales.

En ce qui concerne la collaboration avec les programmes de boursiers de l'ICANN, nous avons des engagements antérieurs. Nous avons beaucoup de collaboration entre la NCUC et les boursiers, des sessions communes, des présentations. Donc, il y a beaucoup d'opportunités pour les boursiers. Vous pouvez participer à ces sessions, si vous le souhaitez. Vous pouvez chercher le programme. Je pense que nous avons une session mardi, je crois, à 3 h. Donc vous pouvez chercher cette séance si elle vous intéresse et venir. Vous pouvez en apprendre plus sur la NCUC. Vous pouvez rencontrer les présidents, les dirigeants de la NCUC, ainsi que ses membres.

Prochaine diapositive, s'il vous plaît. Donc, voici les ressources et les informations. Donc vous avez la ncuc.org. Si vous souhaitez trouver notre site web et si vous voulez rentrer en contact avec nous, vous avez donc le site web. Et vous voyez ici mon adresse mail personnelle. Vous pouvez la noter. Et vous avez également mon numéro de téléphone. Vous pouvez me contacter sur WhatsApp si vous avez des questions. Si vous avez des choses sur lesquelles vous n'êtes pas très clair, vous pouvez bien sûr rentrer en contact avec moi.

Donc voilà, j'en ai terminé avec ma présentation. Merci.

SIRANUSH VARDANYAN

Merci. Très bien. Je pense que cela couvre donc le Groupe de représentants des entités non commerciales, ce qu'il fait. Il y a un formulaire d'adhésion. On l'a mentionné un petit peu plus tôt. Vous

pouvez postuler aux trois, mais si vous êtes une organisation, vous pouvez prendre part -- vous pouvez participer à la NPOC. Si vous êtes un utilisateur individuel, vous pouvez participer à la NCUC et la NCSG. Et maintenant, vous connaissez ces acronymes. Vous savez ce qu'ils veulent dire. Donc je peux les utiliser sans expliquer ce qu'ils signifient. La NCUC, les organisations peuvent également rejoindre -- [peuvent être rejointes] par des organisations et des individus. Pour les organisations seules, vous pouvez rejoindre la NPOC, et les individus et les organisations peuvent rejoindre les NCSG. C'est ça ? [J'ai bon] ? Très bien.

Donc maintenant, vous avez la parole. Si vous avez des questions, allez-y. Vinny.

VINNY ADJIBI

Merci beaucoup pour vos présentations. Je suis un participant du programme NextGen et je fais des recherches sur le Cybersquat, donc comment les entreprises peuvent défendre leurs marques sur Internet. Et je crois que la NCSG, vous avez parlé de procédures établies, etc. Donc je suis sûr que vous avez entendu parler du NetBeacon, de la plateforme NetBeacon, qui permet aux individus de soumettre des requêtes de noms de domaine qui sont abusifs, qui utilisent de manière malveillante le DNS. Et ce sont des utilisations malveillantes d'usurpation de nom de domaine. Est-ce que vous connaissez ? Est-ce que vous savez comment utiliser les procédures établies pour le cas où les personnes ont un nom de

domaine qui est utilisé de manière malveillante et souhaiteraient résoudre cette situation ?

SIRANUSH VARDANYAN

Je crois. Est-ce que vous pourriez répéter la dernière partie de votre question, s'il vous plaît ?

VINNY ADJIBI

Alors, les noms de domaine sont supprimés lorsqu'ils sont utilisés de manière malveillante. Mais est-ce que vous savez comment ce processus suit la procédure établie pour garantir que les noms de domaine ne soient pas soumis à une utilisation malveillante ?

RAFIK DAMAK

Vous voulez dire donc les bureaux d'enregistrement qui retirent des noms de domaine, c'est ça ? Dans ce cas-là, ce que nous faisons, ce que nous essayons de faire, c'est de parler d'un point de vue des droits humains. Et nous plaidons pour une évaluation des droits humains. Mais nous travaillons avec les parties contractantes, donc les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement. Ils peuvent avoir, par exemple, une date limite pour gérer ces cas d'utilisation malveillante du DNS comme on l'appelle. Donc nous voyons avec eux comment ils gèrent ces opérations, comment ils gèrent ces requêtes. Et nous savons qu'ils font face à beaucoup de demandes. Ils nous expliquent également les différentes étapes qu'ils doivent suivre. Donc, ce que nous faisons avec eux, c'est de pouvoir fournir une évaluation de

l'impact sur les droits humains et, lorsqu'ils reçoivent des requêtes, de retirer ces noms de domaine. Ils peuvent suivre cette liste de procédures à suivre et peuvent prendre une décision.

Mais vous avez raison, il y a de plus en plus de demandes de signalements d'utilisation malveillante. Et dans ces cas-là, la solution la plus simple, c'est de retirer le nom de domaine. Mais les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre, ils ne sont pas impactés directement. Ils ne veulent pas vraiment faire ces procédures parce que c'est assez lourd pour eux. Mais ils ont l'obligation de le faire. Donc nous travaillons avec eux. Ce sont des activités en cours que nous avons et vous êtes le bienvenu si vous souhaitez en apprendre plus.

Hier, nous avons eu une session sur ce sujet. Vous pouvez retrouver les enregistrements en ligne. Et nous essayons de travailler de manière pratique en utilisant des cas d'étude et également en écoutant les bureaux d'enregistrement pour avoir une autre perspective. Parce que lorsque l'on travaille sur l'utilisation malveillante du DNS du point de vue de l'ICANN, on a souvent ce point de vue que tout est perdu d'avance, que tout est maudit. Mais nous pouvons les écouter pour avoir un point de vue un peu plus équilibré et de garantir les droits humains. Est-ce que cela répond à votre question ?

SIRANUSH VARDANYAN

Andrea, notre collègue, a partagé le lien de la session sur l'Impact Assessment, l'évaluation d'impact sur les droits humains, menée

par la NCSG d'hier. Donc, si vous êtes intéressés, vous pouvez cliquer sur le lien et écouter l'enregistrement, ou alors vous pouvez retrouver évidemment cette séance sur le Sketch. Songo, s'il vous plaît.

SONGO NORE

Songo, de Papouasie—Nouvelle-Guinée. Dans une des présentations, vous avez dit que le Groupe de représentants des entités non commerciales protège la vie privée et les données privées. Est-ce que vous pouvez donner un exemple d'une situation où la NCSG travaille avec le GAC ou avec des gouvernements pour protéger les données des utilisateurs. Je viens d'un pays du tiers-monde, et je crois que nous n'avons pas les mécanismes en place pour cela. Donc Google utilisait le système Android des utilisateurs finaux, et Google devait payer une compensation pour cela. Et je me demandais si, quand vous disiez que le Groupe de représentants des entités non commerciales travaillait sur la vie privée, est-ce que vous avez des exemples où vous travaillez avec des gouvernements des pays du tiers-monde pour protéger la vie et les données des citoyens ?

RAFIK DAMAK

Alors pour être très clair, je ne dis pas que nous sommes les seuls à défendre la vie privée de tous, des utilisateurs privés. Nous avons d'autres organisations, bien sûr, qui travaillent sur ces sujets.

Un autre point à clarifier, c'est que nous sommes partis de la GNSO au sein de l'ICANN. Donc lorsque nous travaillons, lorsque nous défendons la vie privée, nous défendons la vie privée dans le cadre des noms de domaine.

Ce que nous avons fait ces dernières années, c'est que lorsqu'il y a eu le règlement du RGPD dans l'Union européenne, eh bien, les citoyens, après des années à avoir entendu que nous devrions protéger leurs données privées, eh bien, doivent suivre ce règlement.

Et pour répondre à cette question, si on travaille avec des gouvernements, eh bien, la réponse est non, parce que ce n'est pas notre champ d'application. Mais nous avons des organisations qui essaient de nous aider. Et de manière très personnelle, si je peux me permettre, beaucoup de pays essaient de mettre en place des réglementations et des règlements sur les données privées, comme ce que le RGPD a fait. Je crois que la convention du RGPD avait 108 articles. Et beaucoup de pays essaient d'appliquer des règlements assez similaires. Je crois que mon pays -- mon pays, d'ailleurs, a tenté de faire cela, a essayé de suivre cette convention qui est une convention donc ouverte à d'autres pays, et nous essayons de la mettre en œuvre.

Mais je sais qu'il y a d'autres organisations qui peuvent nous aider à travailler sur ces questions puisqu'elles sont expertes. Elles travaillent au niveau local dans le plaidoyer de la vie privée et de la protection des données. J'espère que cela répond à votre question.

SIRANUSH VARDANYAN

Merci. Khadija.

KHADIJA MIAN

Merci pour vos présentations. Je fais partie des NextGen et j'essaie encore de comprendre la différence entre les différentes organisations ici. Donc j'espérais avoir un petit peu de -- que vous pouviez m'éclairer entre -- la NCSG est différente de la communauté At-Large parce que nous avons entendu parler de l'At-Large, de l'ALAC.

Et ma deuxième question a trait aux droits humains. Est-ce que les entreprises avec lesquelles vous travaillez dans les entités non commerciales doivent répondre -- doivent s'aligner aux valeurs de l'ICANN en matière de droits humains ?

RAFIK DAMAK

Donc je peux répondre à la première question, la différence entre l'ALAC et la NCSG. Nous nous concentrons de manière presque exclusive sur les gTLD. L'ALAC, c'est un conseil, un comité consultatif qui peut travailler sur tout ce sur quoi ICANN travaille : les noms de domaine, les ccTLD, les gTLD, les adresses IP. Et c'est un comité consultatif. Donc, quand nous disons que nous faisons partie de la GNSO, nous sommes une organisation de soutien. Cela veut dire que nous nous concentrons sur l'élaboration des politiques. Le comité consultatif, comme les comités consultatifs, comme le SSAC, le GAC, le RSSAC, peuvent donner des avis au

Conseil d'administration. Pas pour leur dire quoi faire, mais pour exprimer des inquiétudes, par exemple. Donc c'est là où se trouvent les différences.

L'autre point, c'est que, dans l'ALAC, les membres peuvent être des entreprises, des entités commerciales, alors qu'à la NCSG, nous sommes un Groupe de représentants des entités non commerciales. L'ALAC représente tous les utilisateurs. J'espère que cela clarifie un petit peu plus ce qu'ils font. Nous avons un champ d'application assez spécifique sur les gTLD pour les entités non commerciales.

Au sujet de la deuxième question, l'ICANN suit un modèle multipartite, comme vous le savez, mais la plupart de ces unités constitutives ont des structures qui sont un petit peu différentes les unes des autres. La plupart, comme l'ALAC ou [ccTLD] sont basées sur les spécificités. CcTLD, c'est donc par pays. Ça, on le sait déjà. Et la GNSO est assez pratique. Elle n'est pas basée sur des critères régionaux ou géographiques. C'est plutôt une instance multipartite miniature en elle-même. C'est plutôt une appartenance qui est basée sur le statut contractuel ou non contractuel. Au sein du groupe ou de la Chambre des parties non contractantes, nous n'avons pas de contrat, mais nous avons néanmoins des intérêts. Il y a notamment les questions liées aux représentants de la propriété intellectuelle. Donc ça, c'est l'IPC. Ça, c'est au sein des entités commerciales. Il y a également les utilisateurs commerciaux ou les fournisseurs de services Internet et de services de connectivité au sein de l'ICPSP. Et donc ça, c'est

la partie commerciale. Mais après, il y a tous ceux qui sont les entités non commerciales. Ceci recouvre les utilisateurs, la société civile, les ONG, etc. Nous l'avons déjà vu.

Mais donc sur la question des droits humains, nous les défendons parce que cela fait partie de notre mission et que nous y croyons, bien sûr. Les autres groupes, je ne peux pas parler en leur nom. Mais bien sûr, ce sont des groupes qui ont des intérêts commerciaux, et donc peut-être qu'ils interprètent les droits de l'homme de façon différente.

Et ça, c'est intéressant. C'est établi dans les statuts de l'ICANN. Les différents groupes peuvent comprendre certains concepts de façon différente. Nous défendons -- nous croyons en l'importance de défendre les droits de l'homme. Et bien entendu, les organisations que nous représentons ont ceci à cœur.

Je crois que Wisdom voulait dire quelques mots de plus.

WISDOM DONKOR

Ce que je peux vous dire, c'est que la NCUC, donc l'unité constitutive des entités non commerciales, est en charge un petit peu -- c'est un peu le gardien des différents aspects que nous défendons en ce qui concerne les noms de domaine. Donc, dans tous les débats dans lesquels nous sommes représentés, nous soulignons les intérêts des entités non commerciales et nous soulignons qu'il est important que nos intérêts soient entendus, que les politiques qui sont adoptées prennent en compte nos

intérêts. C'est finalement notre grande mission, s'assurer, nous assurer que les intérêts des entités non commerciales soient pris en compte et respectés.

INTERVENANTE
IDENTIFIÉE

NON Je crois que la question était de savoir si les organisations qui font partie de NCSG doivent répondre aux mêmes critères en matière de droits de l'homme que ceux du reste de l'organisation. Je reformule si les organisations ou les personnes qui font partie de NCSG sont évaluées sur une base de critères qui sont semblables à ceux de NCUC ou d'autres.

JUAN MANUEL ROJAS

Oui, un commentaire important. At-Large s'identifie comme les représentants des utilisateurs de l'Internet. Nous sommes plutôt, nous, des représentants de la société civile. Nous représentons des universitaires, des chercheurs, des organisations des droits de l'homme. Et d'ailleurs, une des organisations, Article 19, qui est une organisation qui travaille sur la question des droits de l'homme, fait partie de NCSG. Et cette organisation travaille avec nous sur cette question des droits de l'homme. Donc, je pense que nous pouvons dire que nous sommes une instance qui travaille spécifiquement sur ces questions. Et c'est le cas, bien entendu, de certains de nos membres, tels que Article 19. Et cela reflète bien le rôle de notre instance qui vise à faire entendre la voix de la société civile sur ces questions.

SIRANUSH VARDANYAN

Glenn a écrit dans le tchat que si vous souhaitez en savoir plus sur NPOC, n'hésitez pas à contacter les volontaires du NPOC au stand ICANN pendant la semaine.

MABDA HAERUNNISA

J'ai deux questions. Tout d'abord en rappelant ce qui vient d'être dit concernant la différence entre At-Large et NCUC et NPOC, j'aimerais savoir comment, en tant que NCSG, vous rentrez en contact, vous collaborez avec l'ALAC, puisque vous semblez avoir au moins un certain recoupement dans les sujets et les groupes que vous représentez.

Deuxième question. Vous parlez des différentes unités constitutives que vous représentez au sein de différents groupes de travail. Et j'aimerais savoir quels sont les groupes de travail sur lesquels vous vous concentrez actuellement au sein de la GNSO.

RAFIK DAMAK

Sur la différence entre l'ALAC et NCSG, comme j'essayais de l'expliquer tout à l'heure, c'est finalement l'approche ou la portée, le champ d'action qui varie. L'ALAC s'intéresse aux adresses IP et aux noms de domaine, etc. Nous, en tant que NCSG, nous nous intéressons aux politiques relatives aux gTLD. Et c'est parce que la plupart des politiques qui sont développées au sein de l'ICANN concernent les gTLD, c'est-à-dire les noms de domaine génériques de premier niveau. Alors, bien sûr, nous travaillons avec l'ALAC. Et

d'ailleurs, juste avant de venir ici, nous avons parlé avec eux pour passer en revue les sujets sur lesquels nous partageons un intérêt. Mais en ce qui concerne la composition et les sujets, effectivement, il y a des différences.

Je comprends que certains utilisateurs peuvent percevoir un petit peu de recoupement et donc une certaine confusion entre les missions de l'ALAC et du NCSG. Mais en vérité, nos travaux sont complémentaires. Nous essayons de nous mettre d'accord sur de nombreux sujets, et parfois nous ne sommes pas d'accord d'ailleurs. Ce n'est pas un problème. Encore une fois, ceci s'explique par le fait que nous n'avons pas exactement la même fonction et que l'ALAC représente tous les utilisateurs de l'Internet, ce qui n'est pas notre cas. Nous, nous représentons une catégorie spécifique d'utilisateurs. Et donc, nous avons une histoire différente et des priorités différentes également.

Au sein de l'ALAC, on trouve une immense diversité d'opinions. Et il en va de même, bien sûr, au NCSG. Mais nous sommes différents. Nous travaillons ensemble. Nous sommes d'accord sur certains sujets, nous ne sommes pas d'accord sur d'autres. Et je crois que c'est là toute la beauté du modèle multipartite.

ROBERTO GAETANO

Oui, je fais partie de l'ALAC. Je crois que tout est plus clair ou tout serait plus clair si on prend un exemple. Effectivement, nous collaborons sur la plupart des questions qui nous intéressent. Par exemple, dans certaines situations, il s'avère que l'ALAC est plus

enclin à prendre en compte le point de vue de l'utilisateur — l'utilisateur de base si vous voulez. Tandis que la GNSO et la NCUC en particulier tendent à attribuer plus d'importance aux problèmes et aux points de vue des propriétaires des noms de domaine, en particulier la NPOC. Ça n'est pas tout à fait exact. Mais lorsqu'il y a des divergences de point de vue, on se rend compte que, bien souvent, les propriétaires des noms de domaine peuvent avoir un point de vue différent de celui des utilisateurs. C'est ainsi que se séparent les défenses de ses intérêts. Mais bien sûr, nous collaborons, mais, dans l'immense majorité des cas, nous sommes alignés.

SIRANUSH VARDANYAN

Je crois que la deuxième question était au sujet des groupes de travail, n'est-ce pas ? Des groupes de travail au sein du NCSG ?

RAFIK DAMAK

Oui, effectivement. Nous travaillons ou nous faisons partie de plusieurs groupes de travail. Je ne vais pas en faire la liste. Mais nous participons aux groupes de travail qui abordent des sujets qui sont importants pour nous et parfois nous désignons des personnes pour qu'ils rejoignent les équipes de révision. J'appartiens par exemple à l'équipe de révision pour la fonction IANA, ce qui ne nous donne pas forcément un impact direct, mais au moins nous faisons entendre notre voix.

Alors, à chaque fois qu'un comité est créé, en fonction des modalités de participation bien sûr, puisque tous les comités ne sont pas nécessairement ouverts à tous — il y a certains comités qui ne sont ouverts qu'aux organisations de soutien — mais lorsque ce sont des groupes de travail, en général, nous sommes représentés si nous avons droit de l'être, bien sûr.

SIRANUSH VARDANYAN

Bien, il y a une question là-bas et nous avons également une question en ligne.

ASHIRWAD TRIPATHY

Je travaille pour une ONG qui s'appelle Educate Nepal. Nous avons un site Internet. Alors, est-ce que je dois plutôt participer à la NCUC ou à la NPOC ?

SIRANUSH VARDANYAN

Vous pouvez répéter le nom de l'ONG ?

ASHIRWAD TRIPATHY

Oui, nous travaillons sur des questions d'éducation numérique au Népal. Alors, quels sont les critères que je dois prendre en compte pour décider quel groupe rejoindre, NCUC ou NPOC ?

SIRANUSH VARDANYAN

Alors, en tant que représentant d'une organisation qui travaille sur l'alphabétisation numérique, dans quel groupe est-ce que ce boursier devrait s'inscrire ?

RAFIK DAMAK

En une minute, tout d'abord, vous devez rejoindre NCSG. Et ensuite, vous pouvez choisir NCUC ou NPOC, ou les deux. Et vous pouvez essayer de comprendre un petit peu plus le travail spécifique de NCUC et de NPOC, et ensuite vous pourrez décider. Mais voilà, je vais peut-être laisser Juan et Wisdom répondre un peu plus en détail.

JUAN MANUEL ROJAS

Alors je pense que la question -- la réponse, ici, c'est à vous de la donner. Je pense que vous pouvez décider dans quel groupe vous vous sentez le mieux ou le plus représenté. Nous avons des sujets communs évidemment entre nos deux unités constitutives. Donc je pense que vous pourriez déjà rejoindre effectivement la NCSG et voir quel groupe de représentants, quelle unité constitutive correspond le plus à votre travail en fonction des intérêts de votre organisation.

Moi-même, par exemple, je fais partie d'une organisation qui travaille sur le renforcement des capacités au niveau local. Donc je suis peut-être plus à ma place à la NPOC. Mais je fais également partie du Groupe de représentants des entités non commerciales. C'est la décision que nous avons prise au sein de l'organisation.

Mais d'autres organisations qui sont assez similaires à la mienne ont décidé de rejoindre les trois. Donc c'est vraiment comme vous le souhaitez.

WISDOM DONKOR

Merci. Je pense que, comme a dit Rafik, vous pouvez rejoindre déjà la NCSG. Et une fois que vous êtes partie prenante de la NCSG, vous pouvez vous intéresser plus à ce que fait la NCUC puis la NPOC, et voir si votre ONG correspond plus à l'une ou à l'autre. Comme c'est une ONG, la société civile, peut-être que la NCUC pourrait fonctionner.

SIRANUSH VARDANYAN

Merci beaucoup à nos orateurs. Si vous souhaitez en apprendre plus sur le Groupe de représentants des entités non commerciales, vous pouvez participer à leur journée de l'unité constitutive. Donc mardi, il y aura une séance spéciale sur l'adhésion. Vous pouvez également entrer en contact avec les orateurs et les personnes des différentes unités constitutives. Dans la salle, vous avez également une table de la NCSG qui est disponible lors du déjeuner.

Notre réunion est levée. Merci à l'équipe technique.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]